



# COMMISSION RÉGIONALE DES TERRAINS ET INSTALLATION SPORTIVES

## PROCÈS-VERBAL n°07 (Assemblée Plénière)

---

**Bureau Exécutif :** Samedi 30 Mars 2019

---

**Présidence :** M. Antoine LISOLO

---

**Présents :** Mme Annick ABEL, M. Christian ABEL (C.R.T.I.S.), Mme Annie GIRAUD, MM. Mr Gérard CAPELLO (ouverture de séance), Michael ROCHARD, Michel GIRAUD, Stephane MUNOZ et DARINI Jean-Paul (District des Alpes), MM. Marc ERETEO ET Denis RICCI (District de la Côte-d'Azur), M. Gérard PIARRY (District de Provence), MM. Etienne RIPPERT et Bernard CAZEAUX (District Grand Vaucluse), MM. Gérard IVORA et André VITIELLO (District du Var), M. Patrice BULLY (représentant du Comité Directeur)

---

### OUVERTURE DE SEANCE

M. Gérard CAPELLO, Président du District des Alpes, souhaite la bienvenue à tous les participants et souligne l'excellente idée de ces réunions décentralisées des Commissions des Terrains. Ayant d'autres obligations, il quitte la séance en espérant que celle-ci soit constructive et donne la parole à M. LISOLO.

Ce dernier remercie les membres présents ainsi que M. Gérard CAPELLO et M. Mickael ROCHARD pris par d'autres missions. Il excuse de leur absence les membres de la C.R.T.I.S et invite M. Gérard PIARRY à se présenter. L'ordre du jour de la réunion est ensuite abordé.

\*\*\*\*\*

### DOSSIERS FAFA

M. LISOLO évoque les dossiers FAFA et demande aux commissions des C.D.T.I.S. d'enregistrer les dossiers des Mairies pour éviter que celles-ci ne bénéficient pas des aides attribuées.

\*\*\*\*\*

### PROCEDURES EN COURS

Le classement du stade municipal de Reillanne NNI : 041600101. Ce dernier est classé en niveau 5 jusqu'au 23/06/2025.

Le classement du stade Escofier de Cereste NNI : 040450101. Ce dernier est classé en niveau FootA11 jusqu'au 1/07/2019 et doit faire l'objet d'un nouveau classement.

Le stade de la Polyvalente 2 à Courthézon. Le District Grand Vaucluse doit nous retourner le dossier de classement.

Pour les terrains de Maillane (Demarle) et de Jonquières (Henri Fauquet), M. LISOLO demande au district du Grand Vaucluse, l'envoi de rapport et photos.

Demande d'avis préalable du stade Alexandre Rebuttato de Mouans-Sartoux pour un changement de synthétique.

M. LISOLO demande d'être plus assidu dans la rédaction des rapports de visite qui arrivent encore incomplets et engendrent une perte de temps.

\*\*\*\*\*

## **INSTALLATIONS SPORTIVES DES ACCEDANTS AUX COMPETITIONS REGIONALES – SAISON 2019/2020**

Situation du club de RIEZ du district des Alpes qui est susceptible de monter en division supérieure et dont le terrain est non conforme pour la prochaine saison, pour les raisons suivantes :

- La distance entre les vestiaires et l'aire de jeu est de 90 mètres de long, sans protection, ne correspond pas à l'article 2.2.2 – alinéa à des règlements généraux de la F.F.F.
- Les abris joueurs et officiels, sont non conformes par rapport à l'article 1.2.4 du même règlement.
- La clôture de l'aire de jeu est non conforme par rapport à l'article 2.1.1 et du décret n° 857-893 du 30/10/1987 qui demande une résistance de 2 KN (Kilo Newton) par mètre carré, en cas de mouvement de foule.
- Le vestiaire des arbitres doit faire 8 m2 hors sanitaire.

Le club sera obligé de trouver un terrain de repli dans l'attente de la mise aux normes de son terrain. Celui-ci a été informé par mail et courrier en AR.

\*\*\*\*\*

## **QUESTIONS DIVERSES**

M. PIARRY, membre du district de Provence, demande de vérifier si le gymnase Alain Colas des Pennes-Mirabeau est classé. Après vérification dans FOOT 2000, il s'avère que celui-ci n'apparaît pas du tout. Il demande également pour le terrain Terrades à Marseille, où en sont les travaux. La C.R.T.I.S précise avoir validé le projet de transformation pour un reclassement en niveau 4 et reste en attente pour le changement de niveau.

M. LISOLO rappelle l'importance des programmations des pré-réunions, tous les 5 ans, sur les installations sportives dans chaque District afin de communiquer aux municipalités les travaux qui seront à effectuer avant le classement décennal pour conserver le même niveau. Les participants sont d'accord à l'unanimité sur cette proposition.

\*\*\*\*\*

A l'issue de cette réunion, le Président de la C.R.T.I.S. remercie les membres présents pour leur participation et notamment les membres du District des Alpes pour leur accueil chaleureux.

\*\*\*\*\*